

Vienna International Centre, P.O. Box 500, A-1400 Vienna, Austria  
Telephone: +43-1-26060, Facsimile: +43-1-26060-5867 / 5868,  
Email: [incb.secretariat@un.org](mailto:incb.secretariat@un.org) Internet Address: <http://www.incb.org/>

**Ref.: E/INCB/PSY/C.L. 21/2022**

L'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) a l'honneur de solliciter la coopération des autorités compétentes de votre Gouvernement pour ce qui suit.

Alors que des inondations massives continuent de toucher le Pakistan, plus de 33 millions de personnes ont été affectées dans le pays. Les autorités nationales et les partenaires humanitaires fournissent de l'aide dans les zones les plus touchées, mais des mesures sont également nécessaires pour garantir que les expéditions de médicaments, y compris les médicaments contenant des stupéfiants et des substances psychotropes sous contrôle international, parviennent aux patients dans ces zones.

L'OICS souhaite rappeler à tous les gouvernements qu'en cas de situation d'urgence grave, telle que la situation alarmante qui prévaut au Pakistan, il est possible d'appliquer des procédures de contrôle simplifiées à l'exportation, au transport et à la distribution de médicaments placés sous contrôle. Dans les circonstances actuelles, les autorités compétentes peuvent donc autoriser l'exportation de médicaments contenant des stupéfiants et/ou des substances psychotropes sous contrôle vers les pays touchés, même en l'absence des licences d'importation et/ou des évaluations requises. Il n'est pas nécessaire d'inclure les approvisionnements d'urgence dans les évaluations du pays importateur.

De plus amples informations à ce sujet sont disponibles dans les [Lignes directrices type pour la fourniture, au niveau international, des médicaments soumis à contrôle destinés aux soins médicaux d'urgence](#) et [les enseignements tirés de l'expérience des pays et des organisations d'aide humanitaire s'agissant de faciliter la Fourniture de substances placées sous contrôle dans les situations d'urgence](#)

Les autorités compétentes sont invitées à contacter l'OICS dans le cas où une assistance serait nécessaire pour faciliter la fourniture de médicaments placés sous contrôle au Pakistan.

L'OICS ne doute pas que cette question recevra rapidement l'attention de votre Gouvernement.

Vienne, le 01 septembre 2022

